



INFORMATION RÉGLEMENTÉE

PUBLICATION MENSUELLE DU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL ET DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE

**PUBLICATION
MENSUELLE**

PARIS
01/02/2023

Article 223-16 du Règlement général de l'AMF

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques ⁽¹⁾	exercçables ⁽²⁾
31 janvier 2023	374 486 777	495 690 787	493 666 321

⁽¹⁾ Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

⁽²⁾ A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de Bouygues, rubrique [Information réglementée](#).